

Conseil d'Ecole du 21-03-2013

RPI Nervieux-Mizerieux

Présents : Mr Venet (directeur) et l'équipe enseignante ,

Mmes Bonnet, Mr Tamain (Commission Ecole- mairie de Nervieux) Mme Dosson, Mme Poyet (adjointe à la mairie de Mizérieux)

Mme Dumas, Mme Esparvier, Mme Protière, Mme Peyrard, Mme Poizat, Mme Cherifi (représentantes des parents d'élèves)

Mme Brulas (DDEN)

Sont excusés, Mr Guillermet (mairie de Nervieux), Mr Meraud (IEN), Mme VACHER

1. Budget

Le budget alloué au fonctionnement de l'école se répartit en plusieurs postes

- Fournitures : 6 780 € pour 2012
- Investissement : l'équipe enseignante propose d'acheter deux postes informatiques avec des écrans plats pour équiper les classes de maternelle. Le matériel existant dans ces classes est obsolète et ne permet pas d'utiliser les logiciels disponibles. Les connexions Internet fonctionnent. La description du matériel souhaité sera transmise à la mairie.
- Spectacles : Chaque année les municipalités offrent un spectacle (financement des entrées) à chaque élève de l'école ; le Sou des Ecoles prend en charge le transport en car. Sur une base de 140 élèves, il faut prévoir 700€ sur le budget 2013. En février dernier, les classes de Mme Darmet et de M Venet n'ont pas pu assister au concert pédagogique prévu à St Etienne pour des raisons climatiques. L'acompte versé est reporté sur le prochain spectacle que verront les classes de Mmes Champétinaud et Vacher en juin prochain
- Piscine : Le coût total pour la dernière session est de 2 226€
Les enseignants remercient les municipalités pour l'effort financier en 2012 car il a fallu financer 2 sessions sur le même budget.
- Voyage : à l'occasion de la classe découverte en Allemagne à Leipzig, il est alloué une somme de 100€ par élève.

2. Réforme des rythmes scolaires

La semaine scolaire comporte pour tous les élèves vingt-quatre heures d'enseignement, réparties sur neuf demi-journées. Les heures d'enseignement sont organisées les lundi, mardi, jeudi et vendredi et le mercredi matin, à raison de cinq heures trente maximum par jour et de trois heures trente maximum par demi-journée.

La durée de la pause méridienne ne peut être inférieure à une heure trente.

3. Les activités périscolaires

- Mise en place possible d'un projet éducatif territorial (PEDT) qui est de la compétence de la mairie (proposition des activités). Les activités ne sont pas obligatoires et le financement relève de la compétence municipale.
- Proposition d'activités pédagogiques complémentaires (APC) par les enseignants à raison de 36 heures annuelles réparties sur l'année. Celles-ci sont gratuites pour les élèves et non obligatoires

4. Les questions à résoudre pour Septembre 2014

- Quels horaires définir ? (début et fin et durée de la demi-journée)
- Quelle durée pour la pause de midi ? (1H30 ou plus)
- Quand placer les activités périscolaires dans la journée ? (après la cantine ou en fin de journée)
- Que devient l'étude ?
- Garderie ordinaire ou proposition d'activités ?

En date du 31 janvier 2013, les équipes municipales de Nervieux et Mizérieux se sont entretenues avec l'équipe enseignante du RPI pour définir une position commune. Devant les nombreuses incertitudes et questions soulevées par ce changement, il a été décidé de repousser la mise en application de ce décret à la rentrée de Septembre 2014. Les maires feront une demande de dérogation auprès du Directeur Académique des Services de l'Education Nationale avant le 31 mars. Un groupe de travail (parents-élus-enseignants) est mis en place pour réfléchir concrètement à ces questions. Une première rencontre se déroulera le jeudi 30 Mai 2013.

Concrètement la nouvelle semaine scolaire sera mise en œuvre à la rentrée de septembre 2014

5. Points divers :

- La photo de classe aura lieu le lundi 8 avril le matin
- Les inscriptions pour les nouvelles familles et les enfants nés en 2010 auront lieu
 - Les mardis 2 et 9 avril de 17h15 à 18h15
 - Le mercredi 3 avril de 16h15 à 17h
 - Les jeudis 4 et 11 avril de 8h45 à 17h
- La fête de l'école aura lieu le samedi 29 juin l'après-midi
- Du 14 au 20 avril, les CM1 et CM2 seront à Leipzig. Ils accueilleront les élèves allemands en retour du 10 au 14 juin.

Il est rappelé que les entrées et sorties des élèves le matin-le midi et le soir se font sous la responsabilité des enseignants. Pour entrer dans l'enceinte de l'établissement scolaire, les enfants doivent attendre l'autorisation des enseignants qui ouvrent les portes.

Les parents d'élèves demandent l'installation d'une butée sur les deux portillons afin d'éviter une fermeture trop soudaine et brutale en cas de vent.

Afin de faciliter la communication entre l'école et les familles, M Venet propose que les familles intéressées envoient un mail de confirmation pour manifester leur accord à propos de la diffusion du compte-rendu du Conseil d' Ecole par voie électronique.

Adresse de l'école : ecoledenervieuxmizerieux@orange.fr

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19h30

Le président de séance : Jean-Luc VENET

